

Et si les femmes avaient le contrôle de la technologie?

Peta Tancred et Karen Messing

Volume 9, numéro 1, 1996

Femmes et technologies

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057865ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057865ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tancred, P. & Messing, K. (1996). Et si les femmes avaient le contrôle de la technologie? *Recherches féministes*, 9(1), 1–14. <https://doi.org/10.7202/057865ar>

Résumé de l'article

Les auteures décrivent la façon dont les hommes, en s'appuyant sur la définition sociale de la technologie autant que sur celle des rapports sociaux de sexe, contrôlent la technologie. Elles dépeignent cette situation à l'aide d'exemples d'utilisation de la technologie dans la vie courante, en rapport avec l'environnement et le milieu de travail. Elles font ressortir que la conception même de la technologie, telle que décrite par Chabaud-Richter dans ce numéro, est masculine et elles soulignent le traitement qui est fait des qualifications des femmes au gré des changements technologiques dans plusieurs milieux de travail, ainsi qu'on peut le voir dans l'article de Soares, dans celui de Tremblay et de Sève ainsi que dans celui de Lebel et Lavallée. Elles concluent en encourageant les femmes à exercer un plus grand contrôle sur la technologie plutôt que d'éviter d'en faire usage.

INTRODUCTION

Et si les femmes avaient le contrôle de la technologie ?

Peta Tancred et Karen Messing

Selon le stéréotype traditionnel, aussitôt qu'on mentionne le rapport entre femmes et technologies, on soulève l'image d'une femme hésitante, même incompetente, qui se débat afin de faire marcher une machine complexe. Un homme entre en scène et, à l'aide de quelques gestes simples mais efficaces, il met la machine en marche de façon impeccable. La femme est comblée de gratitude; l'homme prend une posture nonchalante mais fière. Comme disait le spécialiste de l'informatique qui a vendu un ordinateur à l'une d'entre nous : « Ça me donne *tant* de satisfaction d'être capable d'aider une femme qui a des difficultés avec son ordinateur! »

Ce stéréotype de la femme incompetente devant la technologie a dominé la littérature scientifique sur les rapports femmes-technologies jusqu'aux dernières décennies. En effet, une incompatibilité profonde entre le fait d'être femme et la nature même de la technologie était un préjugé socialement accepté. La vie quotidienne nous en donnait maintes preuves : en commençant par l'incapacité des femmes à réparer les machines jusqu'à la division sexuelle du travail domestique où l'homme monopolisait ses aspects « techniques », tout le monde « savait » que les hommes et les machines cadraient bien, tandis que les femmes étaient de plus en plus perdues dans un monde technologique d'une complexité grandissante.

Si, comme on le sous-entend, les capacités des femmes s'accordent mal avec les impératifs de la technologie, on peut s'attendre à ce que les femmes soient exclues des postes techniques et canalisées vers des « ghettos » non techniques. En effet, la littérature traditionnelle en sciences sociales souligne la division sexuelle du travail technique. Par exemple, jusqu'en 1971, les femmes constituaient moins de 4 p. 100 des ingénieurs industriels au Canada (Armstrong et Armstrong 1994 : 38) et entre 1941 et 1961, les dix principales professions qu'occupaient les femmes n'incluaient aucune profession considérée comme « technique » (Armstrong et Armstrong 1994 : 32).

Par contre, il faut reconnaître que, parmi ces dix professions, les téléphonistes, les dactylos et les couturières travaillent avec des machines; cependant, les téléphones de même que les machines à écrire et à coudre n'étaient pas considérées comme des machines « sérieuses », et seul le travail de réparation, confié, lui, aux hommes, était vraiment perçu comme « technique ». Peu importe que les couturières et les dactylos réparent souvent leur propre machine afin de ne pas avoir à attendre un mécanicien qui tarde à venir; que la femme à la maison travaille avec une panoplie d'appareils domestiques; que les professionnelles dans les banques aiment autant le travail avec les ordinateurs que leurs collègues mâles et qu'elles le réussissent tout

aussi bien (Tancred et De Serres 1990 : 209), l'image qui s'en dégage est celle d'une division sexuelle du travail qui accorde aux hommes les tâches *considérées comme techniques*.

La distinction selon le type d'appareil s'avère intéressante, car au fur et à mesure que les femmes se lançaient sur le marché du travail, le développement technologique se faisait en même temps. Il fallait reconnaître que les femmes aussi bien que les hommes travaillaient, et ce efficacement, avec des machines. Dans ce contexte, le discours social s'est modifié et nous remarquons une discussion, dans la littérature spécialisée plus récente, sur ce qui s'appelle la « sexualisation des machines », c'est-à-dire que certains appareils ont été associés aux femmes et d'autres, évidemment plus prestigieux et exigeants, aux hommes. De cette façon, Form et McMillen (1983 : 157) notent que les femmes et les hommes sont :

séparés du point de vue de la technologie. Proportionnellement plus d'hommes que de femmes opèrent des machines qui leur permettent de se déplacer, des machines qui effectuent de multiples opérations et des machines qui se prêtent au contrôle humain¹.

Sur le même thème, Ormrod a examiné la vente des appareils pour la maison, où l'on considère le rayon des téléviseurs, des vidéos et des chaînes stéréophoniques, le *brown goods' department*, comme étant identifié à la haute technologie, donc à une clientèle et à des vendeurs (et non des vendeuses); tandis que le rayon des cuisinières, des réfrigérateurs et des machines à laver le linge, le *white goods' department*, est perçu comme plus « familial », dominé par les femmes et moins important (Ormrod 1994).

D'autres auteures et auteurs poursuivent leurs recherches sur ce thème en soulignant que, dans les situations où les femmes et les hommes utilisent les mêmes appareils, ils les emploient différemment. Par exemple, Chalude fait remarquer que les femmes utilisent l'ordinateur pour remplacer les machines à écrire dans le domaine du « traitement de texte », tandis que son utilisation plus diversifiée est réservée aux gestionnaires qui sont majoritairement des hommes (Chalude 1984 : 135; Ong 1987).

Cette discussion nous amène à la question suivante : qu'est-ce qui constitue « la technologie ? » Cette expression se rapporte-t-elle à n'importe quelle machine ? De quelle façon devient-elle plus « sérieuse », plus technique qu'une autre ? Ce type de questions est tout à fait pertinent par rapport à une certaine tradition dans la littérature, où, selon la définition latente, on considérerait la technologie comme un « objet ». Comme le dit Hacker (1990), une telle question devient pertinente dans la mesure où la définition de la technologie se concentre sur les objets. Toujours selon Hacker (1990 : 213),

1. Version originale : « technologically separated. Disproportionately more men than women operate machines that permit them to move about, machines that they can move, machines that perform multiple operations, and machines that can be humanly controlled ».

plusieurs auteurs et auteures pensent que la technologie désigne « les machines de la même façon qu'on pourrait réduire la sexualité aux organes génitaux² ». En d'autres mots, on réduit la technologie à ses aspects purement mécaniques.

Mais Hacker propose un autre type de définition où la « technologie » fait référence à « l'ensemble des rapports sociaux qui encadrent la conception, le développement et l'utilisation des machines » (1990 : 213)³, ou comme elle le dit par ailleurs : « La technologie peut se définir comme l'organisation de matériaux et d'énergie pour accomplir un travail » (1990 : 213)⁴. Elle poursuit en insistant sur le fait que la technologie est à la fois mécanique *et* sociale (Hacker 1989 : 7). En effet, c'est cette définition qui englobe l'aspect social qu'appuient les écrits féministes. Par exemple, Cockburn et Dilic (1994 : 7) soutiennent une approche constructiviste sociale, formulée par une de leurs auteures comme « une perception de la technologie, non pas comme une entité ayant des aspects sociaux, mais plutôt une entité sociale dans sa nature même⁵ ». Elles vont plus loin en nous rappelant que les rapports sociaux de sexe (*gender*) se construisent socialement. Alors, la discussion du rapport femmes-technologies devient un rapport entre deux termes qui se définissent socialement.

Cette définition sociale nous permet de comprendre la façon dont la technologie se construit. Car, finalement, la technologie suit la logique de ceux qui ont le pouvoir d'imposer *leurs* priorités (Harding 1991 : 37). Étant donné que la plupart des personnes qui conçoivent des technologies sont des hommes (voir l'article de Chaubaud-Rychter dans le présent numéro), il n'est pas du tout surprenant que le résultat de cette création cadre mieux avec les priorités et les habitudes des hommes qu'avec celles des femmes. La supposée incompatibilité entre les femmes et la technologie ne relève ni de la nature de la technologie elle-même ni de la nature des femmes, mais elle dépend plutôt du contexte social où évoluent la technologie et les femmes. Il s'ensuit qu'on exclut de la définition des technologies celles pour lesquelles les femmes se sentent compétentes; on en arrive ainsi à séparer, d'une part, les machines sérieuses (et masculines), c'est-à-dire la « vraie technologie » et, d'autre part, les machines indignes de ce terme. Cette construction sociale explique aussi pourquoi les femmes estiment que la technologie leur est peu familière, qu'elle suit une logique tout à fait autre et, finalement, qu'elle est l'instrument d'autrui. Par le fait même, la supposée incompatibilité entre les femmes et les technologies est aussi l'expression d'une oppression des femmes, au nom d'une expérience qui n'est pas la leur.

2. Version originale : « machines as sexuality might refer to genitals ».

3. Version originale : « entire set of social relations within which the machinery is designed, developed, and used ».

4. Version originale : « Technology can be defined as the organization of materials and energy to accomplish work ».

5. Version originale : « a perception of technology not « as having social aspects » but as "being social in its very constitution" ».

À quoi servent les technologies et comment se déterminent leurs utilisations ?

La vie quotidienne

Toute femme qui a déjà essayé d'ouvrir un pot de cornichons et qui a dû faire appel à son « chevalier » sort de cette expérience avec la ferme idée que la technologie ne fonctionne pas pour les femmes. Et effectivement, les objets dont nous avons besoin dans le quotidien sont souvent hors de notre portée, trop grands ou conçus pour des mains plus grosses. Souvent aussi, nous avons l'impression qu'ils sont imaginés par des personnes qui ont quelqu'une d'autre à la maison pour s'occuper de leur nettoyage. La cafetière de l'une d'entre nous, cadeau de l'amour de sa vie, est décorée d'une trentaine de petites fentes parallèles qui doivent être nettoyées individuellement à l'aide d'un cure-dent.

Danièle Chabaud-Rychter nous fait bien voir le processus qui aboutit à ce genre d'aberration. Elle nous explique que la conception des outils de cuisine répond à toutes sortes de critères, sauf à ceux des productrices et des utilisatrices.

Ce type de problème est bien connu des ergonomes. Les postes de caissières de supermarché ne sont pas aménagés de façon à permettre aux caissières de s'asseoir (Vézina, Chatigny et Messing 1994). Les outils des femmes qui lavent les toilettes des trains en France les obligent à se courber pendant leur travail, leur imposant une surcharge au dos qui entraîne des problèmes de santé (Messing, Haëntjens et Doniol-Shaw 1992). Quand trois mécaniciennes de taille moyenne ont intégré un milieu composé de 1 200 mécaniciens, elles se sont trouvées désavantagées par la dimension des aménagements et des outils (Courville, Vézina et Messing 1991). Dans un poste mixte de tri de courrier, les aménagements étaient désavantageux pour les personnes de plus petite taille, ce qui a abouti à un taux d'accidents beaucoup plus élevé pour les femmes (Courville, Vézina et Messing 1991).

On peut trouver des outils et un environnement inadéquats dans des situations de tous les jours qui ne sont pas particulières aux femmes ni aux travailleuses. N'importe quelle personne âgée va avoir de la difficulté à gravir les nombreuses marches du métro de Montréal. Pain *et al.* (1993), des spécialistes en analyse de systèmes informatiques, soutiennent que les spécialistes en informatique perçoivent les utilisateurs et les utilisatrices comme des marionnettes (Pain *et al.* 1993 : 13-14).

Là où il y a une spécificité pour les femmes, c'est d'abord dans l'encadrement social des difficultés avec la technologie. Les difficultés des hommes sont représentées comme des défaillances de fonctionnement de la technologie, alors que celles des femmes sont des preuves de leur incapacité ou de leur incompetence. Un superviseur de jardiniers et de jardinières a expliqué sérieusement à l'une d'entre nous que les femmes pouvaient tailler des arbustes, mais que l'émondage des arbres était impossible pour elles. Elles étaient incapables d'accomplir cette opération. Après quinze minutes de questions, la véritable raison apparaissait : les ceintures utilisées pour soulever les émondeurs étant trop longues pour la taille de la moyenne des femmes, elles tendaient à glisser, ce qui faisait peur au superviseur. Ce qui aurait peut-être été perçu comme une difficulté technique dans l'ajustement des ceintures dans le cas des hommes était représentée comme une incapacité de la part des femmes.

Une autre raison de la perception des femmes comme étant de « nature » incompatible avec la technologie provient peut-être d'une tactique des femmes que Gray (1987, cité dans Wajcman 1992 : 243) appelle l'« ignorance calculée⁶ ». Les femmes feraient semblant d'être incapables de fonctionner avec la technologie soit comme artifice de séduction, soit pour ne pas avoir à s'occuper de certaines tâches qui s'ajoutent au fardeau domestique. En d'autres mots, dans des situations où les femmes se sentent démunies devant la technologie, elles s'en sortent parfois en délaissant le champ de la technologie.

Même des féministes peuvent représenter la féminité comme si elle était incompatible avec la technologie. Prenons, par exemple, le domaine des technologies de reproduction. Les titres des ouvrages où l'on remet en question les nouvelles technologies de procréation témoignent de cette préoccupation : *Sortir la maternité du laboratoire* (CSF1988); *Des enfants prothèse* (De Parseval1988); *L'éprouvette porteuse* (Bersianik1988); *The Mother Machine*, (Corea 1985); *Le magasin des enfants* (Testart 1990). On a peur que les hommes s'emparent des technologies afin de déformer et d'enlever le caractère humain des activités non productives. Que, par l'entremise de leurs connaissances techniques, le territoire de la reproduction, traditionnellement féminin, passe sous les impératifs de la production et qu'il soit contrôlé surtout par des experts, et quelques expertes. De Koninck affirme cependant que le concept de contrôle est central pour la compréhension des attitudes et des comportements des femmes à l'égard de la technique, notamment dans le cas de l'accouchement par césarienne (De Koninck 1988 : chap. 12). Elle situe le recours à l'accouchement chirurgical dans une évolution du contrôle sur le rôle des femmes dans la reproduction. On aurait arraché le contrôle de l'accouchement aux femmes pour le confier à des « mains expertes », et on aurait convaincu les femmes qu'elles devraient y acquiescer pour le bien de leurs enfants. L'enjeu ne serait pas la technologie mais le contrôle.

L'environnement

La crainte du contrôle technologique des hommes au détriment des aspects fondamentaux de la vie des femmes est aussi très présente dans la littérature des écoféministes. Ces ouvrages peuvent se diviser en deux classes selon qu'ils sont essentialistes ou non⁷.

6. L'expression anglaise originale est : *calculated ignorance*. Le personnel de bureau d'une unité universitaire composé très majoritairement de femmes affirme que d'avoir un doctorat est incompatible avec le pouvoir de faire fonctionner une photocopieuse. Effectivement, les professeures semblent incapables de changer le *toner*, de sortir les feuilles coincées ou de remettre le compteur en marche, alors que la secrétaire, l'agente d'administration, les agentes de recherche et les étudiantes s'en sortent très bien. Le personnel soupçonne les professeures d'acquiescer cette ignorance pour gagner du temps et pour se démarquer des statuts « subalternes ».

7. L'« essentialisme » désigne l'idée selon laquelle la biologie même des femmes les rend différentes des hommes. Leurs qualités « naturelles » les rendraient moins guerrières, moins agressives, etc.

Les écoféministes essentialistes comparent la terre à une femme envahie par les hommes. Ces arguments ont été bien synthétisés par Luanne Armstrong (1995 : 32) : « La terre en tant que maman. La terre en tant que grande femme chaleureuse, nourricière, grosse, affectueuse avec de multiples seins. La terre en tant que déesse [...] Certains secteurs des mouvements environnementaliste et féministe de la société nord-américaine ont emprunté cette métaphore ». Elle résume les arguments des écoféministes américaines (Merchant, Starhawk) selon lesquelles la terre serait menacée par des personnes ayant des attitudes de dominance envers la nature. Les hommes essaieraient de la dompter et de la « pénétrer ». Ces écoféministes essaient de promouvoir le respect de l'environnement : « La terre sera notre mère seulement lorsque nous ne serons plus ses dirigeants, ses tortionnaires, ou ses dominateurs » (Armstrong 1995 : 36)⁸.

Le même genre d'idée se retrouve chez les pacifistes. Selon Michel (1995 : 26), « [la] militarisation repose [...] sur «une culture de guerre» que l'on peut considérer comme «une politique du genre», dans la mesure où celle-ci conforte et amplifie la domination des hommes sur les femmes ». Les technologies de guerre résulteraient de pulsions de conquête de la part des hommes.

Archambault (1993) et d'autres critiquent l'essentialisme des écoféministes. Elles trouvent que d'assimiler les luttes politiques des femmes en faveur de l'environnement à la nature biologique des femmes prête le flanc aux arguments patriarcaux en faveur du destin biologique des femmes en tant que mères et épouses. Elles y voient un danger, celui que les femmes se trouvent alors seules pour « ramasser les dégâts du globe » (Archambault 1993 : 21)⁹ dans le rôle de ménagères de la planète.

Des femmes qui recherchent le contrôle sur la technologie

Devant des technologies façonnées par et pour des institutions patriarcales, certaines féministes rejettent entièrement le champ de la technologie. Mais d'autres confrontent plus directement les enjeux de pouvoir. Par exemple, certaines écoféministes ont analysé les rapports de pouvoir dans les interventions techniques au tiers-monde. Elles y ont vu des effets graves sur les agricultrices. Des auteures réunies par Sontheimer (1991) expliquent que certaines interventions ont accéléré la désertification en Afrique et en Asie, avec des conséquences pour celles qui détiennent la quasi-totalité de la responsabilité pour l'approvisionnement en eau, en bois et en nourriture. Seules des confrontations politiques ont permis à quelques regroupements de femmes d'exercer un contrôle sur le déroulement des grands projets d'aménagement des territoires.

8. Version originale : « The earth as mommy. The earth as a large, warm, nurturing, fat, loving, many-breasted woman. The earth as goddess [...] This metaphor has been appropriated for use in North American society, particularly in sections of the environmental and feminist movements » et : « The earth as our mother will be true only when we are no longer her rulers, her tormentors or her dominators ».

9. Version originale : « cleaning up the global mess ».

En posant la question en termes de contrôle plutôt qu'en termes de nature, les féministes qui étudient les technologies associées à la maternité et celles qui sont associées à la désertification ont fait un avancement théorique. La notion de contrôle devient critique. Les technologies peuvent répondre au désir des femmes de contrôler la fécondité, d'accoucher sans douleur et d'avoir des enfants en bonne santé. Elles peuvent permettre un meilleur accès à l'eau et à la nourriture. Les critiques de plusieurs féministes portent surtout sur l'écart entre la situation produite par les technologies et celles qui sont souhaitées par les femmes. Quelques auteures, dont Maria De Koninck, soulignent la possibilité *d'effets pervers*. Par exemple, quand la demande des femmes d'être soulagées de la douleur a suscité une réponse technologique, soit l'anesthésie totale, les femmes ont effectivement été soulagées, mais à quel prix ? « Affirmer qu'elles contribuent au changement n'implique pas que celui-ci soit voulu » (De Koninck 1988 : 604).

La technologie et le travail transformés et transformateurs des femmes

Le monde du travail a souvent été l'arène de luttes pour le contrôle des technologies par les femmes. C'est dans ce domaine que l'accès aux technologies a des conséquences économiques importantes, que la qualification technique est monnayable, que l'exclusion des sphères techniques équivaut au fait de reléguer une personne aux rangs inférieurs de la hiérarchie.

La technologie et le contrôle du travail

Il n'est donc pas étonnant que parmi les personnes qui ont contribué au présent numéro plusieurs aient choisi d'examiner le sort des femmes dans les entreprises qui subissent des transformations technologiques (Tremblay et De Sève, Lebel et Lavallée, Soares). En effet, depuis la révolution industrielle, les entreprises n'ont pas cessé d'incorporer des innovations techniques. Actuellement, le rythme d'incorporation devient trépidant. Un ergonomiste français nous a raconté l'histoire d'une série de consultations qui lui ont été demandées par une entreprise dans le domaine de l'alimentation. Il est consulté à l'hiver 1991 sur les aménagements nécessaires pour que des femmes puissent occuper des postes non traditionnels sur une chaîne, à la suite de la fermeture d'une autre chaîne où elles avaient toujours travaillé. Au printemps, on l'informe que ses services seront utilisés à d'autres fins, puisque la deuxième chaîne en question sera aussi abolie sous peu¹⁰.

Dans le secteur des services, la succession des changements est tout aussi rapide. L'introduction de l'informatique n'implique pas seulement le changement immédiat du travail, mais elle ouvre aussi la porte à d'autres transformations qui se font à la suite de l'informatisation. Il suffit de quelques clés de clavier pour reprogrammer un système. Les entreprises peuvent donc profiter de cette souplesse administrative en introduisant plusieurs changements, dont les effets sur les employées ne seront pas négligeables. Au sein des institutions

10. Jean Schram, communication personnelle.

financières, les changements de procédures arrivent à un rythme tellement rapide que les caissières ne suivent plus et ont dû répartir l'apprentissage entre elles, se créant des spécialités à l'intérieur des succursales (Seifert, Messing et Dumais 1996).

Le réaménagement des postes peut être l'occasion de revoir et d'améliorer le travail des femmes. Deux interventions ergonomiques en cours au Québec ont été conçues dans cette intention. Montreuil a invité à participer à sa démarche, les travailleuses de bureau d'une université, où plusieurs des aspects de la conception de postes informatisés sont examinés par les travailleuses, encadrées par l'ergonome (Arial, Montreuil et Brisson 1995), afin de les améliorer. Dans une autre intervention, l'équipe de Vézina passe à la loupe le travail de femmes affectées à la confection de bottes, à la suite d'une réorganisation du travail et de l'aspect physique des lieux. Les suggestions et l'expérience des femmes servent à améliorer le travail (St-Jacques, Vézina et Stock 1995).

Par contre, les transformations peuvent poser des risques pour la santé mentale et physique des travailleuses. Au sud des États-Unis, les usines de transformation de la volaille ont pu augmenter leur rythme de production, et on assiste depuis à une épidémie de problèmes musculo-squelettiques chez les travailleuses (Horwitz 1994 : 1). Les horaires irréguliers engendrés par l'informatisation du système « juste-à-temps¹¹ » impliquent des adaptations constantes qui nuisent au bien-être des téléphonistes et de leur famille (Prévost et Messing 1995).

Les qualifications

La question des conséquences des nouvelles technologies en ce qui concerne les qualifications est soulevée fréquemment, surtout par rapport au travail des femmes. Définir ces conséquences est difficile, surtout à cause du fait que la définition des qualifications est surtout *sociale*, influencée profondément par le sexe de la personne considérée comme « normale » pour le poste. De plus, les femmes possèdent, semble-t-il, toutes sortes de qualifications « naturelles » et invisibles, dans le domaine de la couture, de la cuisine, etc., dont on ne tient pas compte quand on parle de leurs qualifications (Tancred 1995 : 16-17). Comme le dit Soares, « si on ne reconnaît pas d'abord les qualifications des femmes ou si on les laisse « invisibles », on ne peut pas observer leur perte ou leur transformation » (Soares 1995 : 66). Dumas et ses collègues sont d'accord pour affirmer qu'avec l'informatisation les nouvelles qualifications ne sont pas reconnues, les postes ne sont pas reclassifiés, et il existe une barrière à la mobilité verticale à cause de la distance accentuée entre les postes en haut et en bas de la hiérarchie (Dumas, Maurice et Deschênes 1990 : 76-78).

Ce qui rend la discussion au sujet des qualifications encore plus complexe est l'exigence du « travail émotionnel » (*emotional labour*) (Hochschild 1983 : 12)¹² qui caractérise beaucoup d'emplois de femmes. Ce travail est, le plus

11. On désigne ainsi un système qui fournit, à tout moment, uniquement le nombre de personnes absolument nécessaires à la tâche.

12. Ce qui signifie : « produire une émotion contre un salaire ».

souvent, invisible. Même quand il est reconnu (dans les services de santé, par exemple), il est mis de côté comme un aspect qui n'est pas quantifiable et, ainsi, non monnayable. Cependant, beaucoup d'entre nous le diraient sans hésitation : l'aspect émotif du travail des femmes draine notre énergie et, dans des contextes où les hommes partagent le « même » travail, nous sommes étonnées par leur façon de se protéger contre ces exigences supplémentaires. Le concept de « travail émotionnel » est une des raisons, parmi bien d'autres, qui nous persuadent que le même titre d'emploi n'a pas la même réalité subjective pour les femmes et les hommes, puisque les deux sexes sont socialement canalisés vers des façons différentes d'accomplir un travail. Alors, pour les raisons esquissées, il est très difficile d'arriver à un jugement sur les effets de la technologie sur les qualifications des femmes. Par contre, selon Soares (dans le présent numéro), il est bien possible que les qualifications « invisibles » des femmes masquent les « exigences » liées à la technologie.

Quand il s'agit d'une technologie très novatrice, les femmes semblent posséder les qualifications voulues, même si elles se lancent dans l'inconnu (voir l'article de Lebel et Lavallée). Juliet Mitchell avance l'hypothèse que les femmes constituent l'avant-garde temporaire dans beaucoup de situations, y compris en ce qui concerne le développement technologique (Mitchell 1986)¹³. Elle cite l'exemple, au XIX^e siècle, où les femmes (et les enfants) prenaient la responsabilité initiale de faire marcher et même de réparer les nouvelles machines; une fois rodées et « routinisées », ces machines étaient confiées aux hommes. On pourrait avancer la même hypothèse pour le XX^e siècle, à savoir que l'introduction massive des ordinateurs touchait, au début, les postes des femmes (à la machine à écrire, dans le traitement de texte, etc.). Les femmes jouaient alors le rôle de pionnières devant l'inconnu; les postes d'hommes ont été informatisés beaucoup plus tard, lorsque cette innovation est devenue familière. Mitchell soutient que si les femmes se trouvent ainsi à l'avant-garde, c'est parce qu'elles sont marginales dans la main-d'œuvre et faciles à remplacer. Dans une situation de crise, on reconnaît tout à coup aux femmes des qualifications qu'on leur a niées auparavant. La définition sociale des qualifications des femmes se prête à ce type de souplesse, semble-t-il.

Ainsi, les connaissances techniques habituellement retrouvées chez les femmes ne sont pas reconnues comme telles et ne contribuent pas à la qualification monnayable. Cependant, quand la présence des femmes est nécessaire afin qu'elles fassent partie de l'avant-garde dans un domaine technologique, on leur reconnaît toutes les qualifications voulues.

Une innovation critique pour les femmes : le télétravail

Actuellement, le travail de bureau, le propre des deux tiers des travailleuses (Stellman et Henefin 1983) subit une transformation majeure qui comporte des enjeux importants pour les femmes. De nouvelles technologies assurent que le

13. Mitchell (1986) discute également d'autres situations innovatrices, tel le travail à temps partiel, où les femmes creusent le chemin; nous nous en tenons ici à l'exemple qui touche à la technologie.

travail, exécuté autrefois dans les bureaux de l'entreprise, peut s'accomplir maintenant à la maison de la travailleuse ou ailleurs, à l'aide d'un ordinateur, d'un photocopieur, d'un télécopieur, d'un appareil de vidéoconférence, sans oublier le téléphone. Il est extrêmement difficile d'estimer le nombre de personnes qui pratiquent le télétravail, en partie parce qu'il existe plusieurs définitions du terme (Mirchandani 1995 : 50), mais aussi parce qu'une entente peut être conclue de façon privée entre le travailleur ou la travailleuse et l'entreprise. Statistique Canada évalue que 604 000 personnes, ou environ 6 p. 100 de la main-d'œuvre, dont 56 p. 100 sont des femmes, travaillaient à la maison en 1991 pour au moins une partie de leur journée de travail (Siroonian 1993)¹⁴.

Il est bien possible qu'il existe plusieurs avantages, et pour l'individu et pour l'entreprise, à cet arrangement. Cependant, un des avantages souvent cités autant par les femmes que par les employeurs et les employeuses concerne la productivité accrue qui caractériserait le « télétravail ». Les personnes qui le pratiquent se concentrent tellement sur leur travail, sans interruption sociale, qu'elles peuvent ainsi augmenter significativement leur productivité. Si on ajoute à cela le fait qu'un autre « avantage » touche la capacité d'équilibrer à la fois les exigences de la famille et du travail, on peut craindre que la « double journée de travail » ne devienne une « triple journée » surtout pour les femmes, qui entreprennent, en même temps, le travail normal de bureau, le travail « accru » de bureau, en plus du travail domestique. Mirchandani cite Schepp qui présente une femme qui travaille à la maison tout en surveillant deux jeunes enfants. Cette dernière a fait construire deux espaces de jeux, un à l'intérieur et un à l'extérieur, pour occuper ses enfants pendant la journée. Elle commence donc sa journée en sortant leurs jouets et en leur préparant des collations pendant que les enfants jouent de façon autonome dans un environnement stimulant. Schepp reconnaît que ce n'est pas tout le monde qui a les moyens de travailler de cette façon; mais il ajoute que « cet arrangement est possible s'il existe assez de volonté » (Mirchandani 1995 : 63) et nous ajouterions, s'il existe assez d'argent. À notre avis, pour les femmes les plus démunies, le télétravail constituera probablement une limite plutôt qu'un ajout à leur marge de manœuvre. En effet, il est clair que la technologie est en train de permettre une nouvelle forme de travail, pour les hommes mais surtout pour les femmes, qui pourrait avoir un impact important, mais toujours inconnu, sur leur autonomie. Une fois de plus, les femmes sont clairement qualifiées pour ce travail, malgré la batterie de machines, et elle constituent la majorité dans ce domaine innovateur. Mais en auront-elles le véritable contrôle ?

Les femmes changeront-elles la technologie ou la technologie changera-t-elle les femmes ? (Franklin 1985)

Dans la sphère domestique, des technologies permettent aux femmes d'espacer leurs grossesses, de minimiser les douleurs de l'accouchement et de faire à manger. Mais peut-on vraiment parler d'un contrôle ? Comme disait une

14. Voir Siroonian (1993 : tableau 9). Étant donné que les femmes constituaient 48 p. 100 de la main-d'œuvre à la même date, elles sont surreprésentées dans cette catégorie.

enseignante, en parlant de l'analogie entre la ménagère et l'enseignante du primaire : « La "reine de la maison" reste reine tant qu'elle reste à la maison. » Tant que les femmes demeurent subalternes, elles ne peuvent que détourner la technologie, plutôt que la recréer. En ex-Yougoslavie, où bon nombre d'ingénieurs sont en fait des ingénieures, elles sont plus nombreuses à s'occuper des aspects techniques de la conception que les hommes, qui font plus souvent de l'administration (Milic 1994). Elles ne sont donc pas du tout écartées des processus technologiques, au contraire, mais elles n'en ont aucunement le contrôle.

Nous observons quand même plusieurs situations où les travailleuses trouvent des façons de prendre le contrôle. Des nettoyeuses de toilettes à qui on interdit le recours aux récurants, pour ne pas abîmer la porcelaine, cachent des grattoirs dans leurs poches. Des téléphonistes trouvent une façon de déjouer le système « juste à temps » pour prévoir des soupers de famille. Des travailleuses d'hôpital programment les tests de laboratoire selon les besoins des patients et des patientes, malgré les erreurs de certains médecins. Des travailleuses à la chaîne, pour qui des exigences techniques empêchent l'accès aux emplois les plus payants, se créent des espaces de femmes sur la chaîne de travail où elles se sentent à l'aise.

Conclusion

Les articles du présent numéro ne prônent pas l'hypothèse à savoir que les femmes doivent céder le champ de la technologie aux hommes, même si la technique de l'« ignorance calculée » ou le féminisme des essentialistes peuvent paraître des solutions de rechange intéressantes. Ils soulignent plutôt que, dans le domaine du travail, comme dans celui des technologies domestiques, il y aura un long parcours avant que les femmes aient un pouvoir déterminant sur les technologies qui les touchent. Par contre, les articles comportent plusieurs exemples de résistance des travailleuses qui peuvent nous inspirer et constituer, nous l'espérons, un pas vers le contrôle de la technologie par les premières intéressées.

Peta Tancred
Centre de recherche et
d'enseignementsur les femmes
Université McGill

Karen Messing
Centre pour l'étude des interactions
biologiques entre la santé et l'environnement
Université du Québec à Montréal

RÉFÉRENCES

- ARCHAMBAULT, Anne
1993 « A Critique of Ecofeminism », *Canadian Woman Studies*, 13, 3 : 19-22.
- ARIAL, M., Sylvie Montreuil et Chantal Brisson
1995 « Évaluation des effets d'une formation à partir des actions entreprises par les personnes formées », in Association canadienne d'ergonomie, *Actes du 27^e Congrès annuel de l'Association canadienne d'ergonomie*. Québec : 189-194.

ARMSTRONG, Luanne

1995 « The Great Cosmic Metaphor : Thinking about the " Earth our Mother " », *Alternatives*, 21, 2 : 32-36.

ARMSTRONG, Pat et Hugh Armstrong

1994 *The Double Ghetto : Canadian Women and Their Segregated Work*. Toronto, McClelland and Stewart, 3^e édition.

BERSIANIK, Louky

1988 « L'éprouvette porteuse », in Conseil du statut de la femme, *Sortir la maternité du laboratoire*. Québec, Gouvernement du Québec : 385-387.

CHALUDE, Monique

1984 *Bureautique et travail des femmes*. Bruxelles, Commission des Communautés européennes.

COCKBURN et Dilic

1994 Cynthia Cockburn et Ruza Fürst Dilic. *Bringing Technology Home : Gender and Technology in a Changing Europe*. Buckingham, (R.-U.), Open University Press : 42-56.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (CSF)

1988 *Sortir la maternité du laboratoire*. Québec, Gouvernement du Québec.

COREA, Gena

1985 *The Mother Machine*. New York, Harper and Row.

COURVILLE, Julie, Nicole Vézina et Karen Messing

1991 « Comparison of the Work Activity of a Two Mechanics : A Woman and a Man », *International Journal of Industrial Ergonomics*, 7 : 163-174.

1992 « Analyse des facteurs ergonomiques pouvant entraîner l'exclusion des femmes du tri des colis postaux », *Le travail humain*, 55 : 119-134.

DE KONINCK, Maria

1988 *Femmes, enfantement et changement social : le cas de la césarienne*. Thèse de doctorat. Québec, Faculté des sciences sociales, Université Laval.

DE PARSEVAL, Geneviève Delaisi

1988 « Des enfants prothèse », in Conseil du statut de la femme, *Sortir la maternité du laboratoire*. Québec, Gouvernement du Québec : 134-141.

DUMAS, Marie-Claire, Marie-Paule Maurice et Lucie Deschênes

1990 *Le travail informatisé : les ondes de choc*. Montréal, Agence d'Arc.

FORM, William et David Byron McMillen

1983 « Women, Men and Machines », *Work and Occupations*, 10, 2 : 147-178.

FRANKLIN, Ursula M.

1985 *Les femmes changeront-elles la technologie ou la technologie changera-t-elle les femmes ?*, Les Documents de l'ICREF, n° 9. Ottawa, Institut canadien de recherches sur les femmes.

- HACKER, Sally L.
 1989 *Pleasure, Power, and Technology*. Boston, Unwin Hyman.
 1990 *Doing it the Hard Way*, Londres, Unwin Hyman.
- HARDING, Sandra
 1991 *Whose Science ? Whose Knowledge ?* Ithaca, Cornell University Press.
- HOCHSCHILD, Arlie Russell
 1983 *The Managed Heart*. Berkeley, University of California Press.
- HORWITZ, Tony
 1994 « These Six Growth Jobs are Dull, Dead-end and sometimes Dangerous », *Wall Street Journal*, dec. 1 : 1.
- MESSING, Karen, Chantal Haëntjens et Ghislaine Doniol-Shaw
 1992 « L'invisible nécessaire : l'activité de nettoyage des toilettes sur les trains de voyageurs en gare », *Le travail humain*, 55 : 353-370.
- MICHEL, Andrée
 1995 « Militarisation et politique du genre », *Recherches féministes*, 8, 1 : 15-34.
- MILIC, Andjelka
 1994 « Women, Technology and Societal Failure in the Former Yugoslavia », in Cynthia Cockburn et Ruza Fürst Dilic. *Bringing Technology Home : Gender and Technology in a Changing Europe*. Buckingham (R.-U.), Open University Press : 147-164.
- MIRCHANDANI, Kiran
 1995 *Living in the Office : Professional Telework and its Critical Reflection of the Public-Private Dichotomy*. Thèse de doctorat. Montréal, Université McGill.
- MITCHELL, Juliet
 1986 « Reflections on 20 Years of Feminism », in Juliet Mitchell Juliet et Ann Oakley (dir.), *What is Feminism ?* New York, Pantheon Books.
- ONG, Aihwa
 1987 « Disassembling Gender in the Electronics Age », *Feminist Studies*, 13, 3 : 609-626.
- ORMROD, Susan
 1994 « Let's Nuke the Dinner » : Discursive Practices of Gender in the Creation of a New Cooking Process », in Cynthia Cockburn et Ruza Fürst Dilic. *Bringing Technology Home : Gender and Technology in a Changing Europe*. Buckingham, (R.-U.), Open University Press : 42-56.
- PAIN, Den et al.
 1993 « Human-Centred Systems Design : A Review of Trends within the Broader Systems Development Context », in Eileen Green, Jenny Owen et Den Pain, *Gendered by Design ?* Londres, Taylor and Francis : 13-14.
- PHILLIPS, Anne et Barbara Taylor
 s.d. « Sex and skill : Notes Towards a Feminist Economics », *Feminist Review*, 6 : 79-88.

PRÉVOST, Johane et Karen Messing

- 1995 *L'activité de conciliation d'un horaire de travail irrégulier et de la garde des enfants chez un groupe de téléphonistes*. Rapport présenté au syndicat concerné.

SEIFERT, Ana Maria, Karen Messing et Lucie Dumais

- 1996 *Les caissières dans l'œil du cyclone : vers la prévention dans l'emploi des caissières de banque*. Rapport soumis au Syndicat des caissières du local 434 du Syndicat des employés-es professionnels et de bureau, FTQ, Montréal, CINBIOSE.

SIROONIAN, Jason

- 1993 *Work Arrangements*. Ottawa, Statistique Canada, catalogue 71-535, n° 6 : tableau 9.

SOARES, Angelo

- 1995 *Les (més)aventures des caissières dans le paradis de la consommation : une comparaison Brésil-Québec*. Thèse de doctorat. Québec, Département de sociologie, Université Laval.

SONTHEIMER, Sally

- 1991 *Women and the Environment : A Reader*. New York, Monthly Review Press.

ST-JACQUES, Yves, Nicole Vézina et Susan Stock

- 1995 « Apport de la démarche ergonomique à l'organisation du travail : l'aménagement d'un module de couture », in Association canadienne d'ergonomie, *Actes du 27^e Congrès annuel de l'Association canadienne d'ergonomie*. Québec : 43-48.

STELLMAN, Jeanne M. et Mary Sue Henefin

- 1983 *Office Work is Dangerous for your Health*. New York, Pantheon Books.

TANCRED, Peta

- 1995 « Women's Work : A Challenge to the Sociology of Work », *Gender, Work and Organization*, 2, 1 : 11-22.

TANCRED, Peta et Michèle De Serres

- 1990 *Les professionnel(le)s du secteur bancaire : leur expérience de l'informatisation*. Laval, Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail.

TESTART, Jacques

- 1990 *Le magasin des enfants*. Paris, Éditions François Bourin.

VÉZINA, Nicole, Céline Chatigny et Karen Messing

- 1994 « A Manual Materials Handling Job : Symptoms and Working Conditions among Supermarket Cashiers », *Chronic Diseases in Canada*, 15, 1 : 17-22.

WAJCMAN, J.

- 1992 « Domestic Technology : Labour-saving or Enslaving ? » In G. Kirkup et, Laurie Smith Keller, *Inventing Women*. Cambridge (R.-U.), Polity Press : 238-254.